

ANNEXE 3

PRISES DE VUE ET PHOTOMONTAGES

Prises de vue

Sur base d'une première évaluation des zones de visibilité au niveau du périmètre d'étude intermédiaire, d'une visite de ce périmètre, des demandes des riverains et d'une analyse de la carte topographique, une série de 41 prises de vue a été envisagée.

Les coordonnées Lambert de chacune des prises de vue envisagées est reprise au tableau ci-après. Ces prises de vue sont toutes localisées en Planche 6b du Volume 2 de la présente étude d'incidences.

Au final, 41 photomontages ont été réalisés dans le cadre de la présente étude, dont 9 entre 5.000 et 14.100 m du projet.

P	Objet	Lambert X (m)	Lambert Y (m)	Distance entre P et l'éolienne la plus proche (m)	Angle de visée (°N)	Angle de vue horizontal (°)	Commentaire
1	Ferme de Maignée	182.905	138.737	478	103,8	185	
2	Dhuy entrée ouest du village	184.393	138.818	588	256,4	173	
3	Centre de Dhuy	184.678	138.835	824	223,3	137	
4	Extrémité Sud de Dhuy	184.575	137.850	815	319,2	138,4	
5	Ferme de la Fontaine (Dhuy)	185.174	138.703	1.235	256,8	112	
6	Entrée du Château d'Ostin (N934)	183.391	137.135	1.396	11,6	180	
7	Ferme de Mehaignoul	182.301	138.158	1.314	59,6	178	
8	Croisement N912 et N942 (Saint-Germain)	183.322	139.506	472	159	133,6	
9	Hameau de Libut à Saint-Germain	182.467	140.121	1.355	162,8	125,5	
10	Entrée Est de Meux (N912)	181.451	138.020	2.090	90,2	124	
11	Château Bayard	184.682	139.827	1.534	220,8	140	<i>Les éoliennes projetées sur le site ne seront pas visibles (derrière les arbres à l'avant-plan).</i>
12	Village d'Upigny	185.566	140.107	2.331	218,7	146,6	
13	PIP de Saint-Germain	183.641	140.329	1.343	178	179,1	<i>Les éoliennes projetées sur le site ne seront pas visibles (derrière les arbres et les bâtiments à l'avant-plan).</i>
14	Hameau de Petit-Sart	185.376	137.589	1.619	314,2	113,5	
15	Entrée Ouest de Les Boscailles	186.374	136.992	2.782	299	195,5	
16	Village de Warisoulx	184.493	135.853	2.602	3,3	105	
17	Entrée Nord de Trieux de Frêne (Emines)	182.288	134.839	3.944	36,7	186,4	
18	Croisement proche du Fort de Cognelée	187.338	135.247	4.611	309,3	159	
19	Hameau de Le Hazoir (Daussoulx)	185.721	134.684	4.108	330,2	178,5	

P	Objet	Lambert X (m)	Lambert Y (m)	Distance entre P et l'éolienne la plus proche (m)	Angle de visée (°N)	Angle de vue horizontal (°)	Commentaire
20	Lieu-dit "La croix Monet" à Aische-en-Refail	182.683	142.512	3.527	177,6	112	
21	Entrée Nord d'Emines	183.625	134.733	3.687	48,5	182	
22	Lieu-dit "La Baive" (Liernu)	181.256	140.267	2.367	137,9	132	
23	Petit-Leez	179.080	140.404	4.415	129	138	
24	Aische-en-refail	183.394	142.809	3.775	177,8	109	
25	Mehaigne	185.967	142.622	4.482	199,5	154	
26	Liernu	182.385	141.040	2.194	160,4	133	
27	Saint-Denis	179.820	136.196	4.475	52,1	170	
28	Lognchamps	186.985	140.525	3.682	233,6	130,9	
29	Entrée du village d'Eghezée	187.881	141.891	5.236	239,6	154	
30	Waret-la-Chaussée	188.101	136.571	4.514	281,8	173	<i>Les éoliennes projetées sur le site ne seront pas visibles (derrière les arbres à l'avant-plan).</i>
31	Warisoux	184.661	135.913	2.583	348,5	180	
32	Daussouls	185.536	133.958	4.711	310,7	173	<i>Les éoliennes projetées sur le site ne seront pas visibles (derrière les arbres et le relief à l'avant-plan).</i>
33	Tombes de Seron	195.316	142.830	12.173	212,2	136	<i>Les éoliennes projetées sur le site ne seront pas visibles (derrière les arbres à l'avant-plan).</i>
34	Tombes de Merdorp	194.268	147.714	13.879	232,6	119	<i>Les éoliennes projetées sur le site ne seront pas visibles (derrière les arbres à l'avant-plan et invisibles dans le brouillard de basse altitude).</i>
35	Tombes d'Hottomont	186.886	145.846	7.707	268,5	165,5	
36	Tombes de Glimes	182.796	151.892	12.865	184,8	150	<i>Les éoliennes projetées sur le site ne seront pas visibles (derrière les arbres à l'avant-plan et invisibles dans le brouillard de basse altitude).</i>

P	Objet	Lambert X (m)	Lambert Y (m)	Distance entre P et l'éolienne la plus proche (m)	Angle de visée (°N)	Angle de vue horizontal (°)	Commentaire
37	Tumuli de Libersart	175.023	149.384	13.237	153,3	126	
38	Saint-Martin	170.376	133.545	14.022	147,3	207	<i>Les éoliennes projetées sur le site ne seront pas visibles (derrière le relief à l'avant-plan).</i>
39	Citadelle de Namur	184.602	127.332	11.089	20,5	200	<i>Les éoliennes projetées sur le site ne seront pas visibles (derrière le relief à l'avant-plan).</i>
40	Leuze	187.642	139.177	3.747	241	158	
41	Ferme de la Sarte (Perwez)	179.507	144.433	6.584	152,3	97,1	

Photomontages

Chaque prise de vue fait l'objet d'une double page A3 dans lesquelles sont représentés plusieurs scénarios d'implantation.

1^{ère} page A3 : co-visibilité totale (projet + parcs existants/autorisés + autres parcs en projet)

- Prise de vue initiale, correspondant à la situation actuelle ;
- Visibilité/co-visibilité « Symbole » : la co-visibilité du projet avec tous les parcs éoliens autorisés et projetés est représentée sous forme de symboles (mat + aire balayée par les pales) ;
- Visibilité/co-visibilité « Visuelle » : la co-visibilité du projet avec tous les parcs éoliens autorisés et projetés est représentée en situation réelle.

2^{ème} page A3 : co-visibilité partielle (projet + parcs existants/autorisés)

- Visibilité/co-visibilité « Symbole » : la co-visibilité du projet avec les parcs éoliens existants ou autorisés (construits ou non) est représentée sous forme de symboles ;
- Visibilité/co-visibilité « Visuelle » : la co-visibilité du projet avec les parcs éoliens existants ou autorisés (construits ou non) est représentée en situation réelle;
- Visibilité/co-visibilité sous un angle plus restreint (si possible 40° correspondant à la vision humaine). Notons que ce cadrage implique parfois un grossissement important des éoliennes projetées par rapport à la perception réelle qu'un observateur pourra en avoir en phase d'exploitation.

Pour la lecture des photomontages montrant une co-visibilité, le promoteur/exploitant des éoliennes est illustré par la couleur des traits indiquant la position des éoliennes :

Dénomination	Commune	Distance (m) ¹	Promoteur	Etat	Nombre/puissance max éol.	Couleur
Dhuy	Eghezée	-	Electrabel	Projet	4 / 3,2 MW	Rouge
Warisoulx	La Bruyère	1.900	Air Energy	En exploitation	5 / 2 MW	Vert foncé
Perwez	Perwez	4.500	Société Provinciale Brabançonne	En exploitation	1 / 0,6 MW	Vert turquoise
			Air Energy		5 / 1,5 MW	Mauve
			Electrawinds		3 / 1,5 MW	Brun
7 Voleurs	Gembloux - La Bruyère	4.600	ABO Wind	Projet	9 / 3 MW	Bleu clair
Perwez extension	Perwez	4.700	Aspiravi	Autorisé	5 / 2,5 MW	Gris
Boneffe	Eghezée	9.840	Air Energy	Projet	12 / 2,5 MW	Vert clair
Gembloux-Walhain	Gembloux-Walhain	10.450	Alternative Green	Projet	6 / 3,2 MW	Violet
Spy	Jemeppe-sur-Sambre	11.150	Alternative Green	Projet	3 / 3,4 MW	Jaune
Burdinne-Fernelmont	Burdinne - Fernelmont	12.250	Electrabel	Projet	9 / 3,2 MW	Blanc
Héron-Fernelmont	Héron-Fernelmont	± 13.000 m ²	Aspiravi	Autorisé	6 / 2 MW	Noir
Chastre	Chastre	± 14.500 m ²	Aspiravi	Projet	8/2,3	Orange

¹ Distance la plus courte mesurée entre une éolienne du projet et une des éoliennes recensées.

Dénomination	Commune	Distance (m) ¹	Promoteur	Etat	Nombre/puissance max éol.	Couleur
Gembloux-Sombrefe (Ardenelle)	Gembloux-Sombrefe	± 14.000 m ²	Air Energy	Autorisé	6/2	Bleu
Walhain	Walhain	± 13.000 m ²	Air Energy	Projet	6/2	Rose

Pour les éoliennes en projet, les modèles considérés sont :

Site	Promoteur/Exploitant	Modèle	Hauteur du mat (m)	Diamètre rotor (m)
Dhuy	Electrabel	REPower 3.2M114	98	104
Chastre	Aspiravi	REPower MM92 2,3 MW	100	92
Burdinne-Fernelmont	Electrabel	REPower 3.2M114	98	104
Spy	Alternative Green	REPower 3.4M104	98	104
Boneffe	Air Energy	Nordex N100 2,5MW	100	100
Gembloux – La Bruyère	ABO Wind	Vestas V90 3000	80	90
Gembloux – Walhain	Alternative Green	REPower MM92 2,3 MW	100	92
Perwez	Aspiravi	Nordex N100 2,5MW	100	100
Walhain	Air Energy	REPower MM92 2050	100	104

Pour le projet du demandeur, le modèle d'éoliennes considéré est le modèle REPower 3.2M114. Nous avons choisi ce modèle car il est considéré comme le plus impactant point de vue paysager avec ces pales de 114m de diamètre.

Pour envisager les alternatives de choix de modèle, nous ajouterons, à la fin de cette annexe, quelques pages reprenant certaines vues proches en considérant le modèle REPower MM92 2050 avec 100m de hauteur de mat et 92m de diamètre de rotor.

Remarques :

- Dans les photomontages, nous n'avons pas considéré le parc existant de 3 éoliennes et son extension de 6 éoliennes de la société SPE à Fernelmont (Marchevelette), les coordonnées exactes des éoliennes n'étant pas connues au moment de la création des photomontages. À l'heure actuelle, nous n'avons pas encore eu connaissance des coordonnées exactes de ces éoliennes. Il est important de préciser qu'aucune des 3 éoliennes, existantes à Fernelmont, n'était visible lors des prises de vues.
- Certains des symboles concernant les parcs existants ne se superposent pas parfaitement sur tous les photomontages avec les éoliennes réelles. La différence entre le photomontage et la situation réelle est due notamment à la distorsion créée par l'ouverture focale des panoramas et par certaines imprécisions possibles dans les coordonnées récoltées auprès des communes ou d'autres sources d'informations.

Photomontages